

Réf : 198/23

Casablanca le 16-10-2023

## Objet : Election des membres du Conseil d'Administration MUPRAS 2023

Chères adhérentes, chers adhérents,

Conformément aux articles 16 et 17 de nos statuts, relatifs à l'élection des membres du Conseil d'Administration, notre mutuelle organisera la première réunion de sa nouvelle Assemblée Générale électorale en date du 25 Octobre 2023.

A cet effet, tout adhérent (**Délégués ou non**) à jour de ses cotisations est éligible d'être élu au poste d'administrateur au sein du prochain nouveau Conseil d'Administration.

Les adhérents souhaitant se porter candidat doivent remplir le formulaire joint (Réf : PM1AU11), l'envoyer à l'adresse email : [candidature-ca23@mupras.com](mailto:candidature-ca23@mupras.com) ou le déposer au siège de la Mutuelle au plus tard le **20 Octobre 2023 à 15h**.

Seuls les délégués à l'assemblée générale participeront au vote.



**MUPRAS-RAM**  
Centre d'affaire Allal Ben Abdellah  
Angle Rue Allal Ben Abdellah et  
Med Fakir Qt. de l'horloge  
115500 13